

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



ACALAN

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA



maaya
réseau mondial pour la diversité linguistique

FORUM INTERNATIONAL DE BAMAKO SUR LE MULTILINGUISME

Bamako, Hôtel Salam, 19-21 janvier 2009

**PLAN D'ACTION DE L'ENGAGEMENT DE BAMAKO
POUR UN MULTILINGUISME UNIVERSEL**



2008 – Année Internationale des Langues

Bundesministerium für
Unterricht, Kunst und Kultur

bm:uk

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



UNIÓ LLATINA
UNIÓN LATINA
UNION LATINE
UNIONE LATINA
UNIÃO LATINA
UNIUNEA LATINĂ



EMBAJADA
DE ESPAÑA
EN MALÍ

Dans l'esprit de « L'Engagement de Bamako pour un Multilinguisme Universel » et considérant la nécessité d'envisager les mesures nécessaires *pour sa mise en œuvre*, un plan d'action est conçu comme suit :

1. Pour une sensibilisation internationale

- Engager les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile (ACALAN, MAAYA, UNESCO) vers le Sommet Mondial sur le Multilinguisme (SOMOM) :
 - Inclure l'Engagement et le Plan d'action de Bamako issus du Forum de Bamako dans le rapport sur l'Année Internationale des Langues qui sera présenté le 20 février 2009 à l'occasion de la Journée mondiale de la langue maternelle ;
 - Le Réseau MAAYA et le Secrétariat Technique de suivi du Forum géreront, avec l'accompagnement des gouvernements présents au Forum, le processus de création d'une Commission Internationale pour préparer un Rapport à soumettre à l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans la perspective du SOMOM en relation avec l'Agenda Global ;
- Mettre en place un mécanisme de mise à jour des politiques linguistiques dans le monde en fonction des mutations des populations dans le temps ;
- Engager les aires géolinguistiques dans un partenariat international pour la promotion du multilinguisme ;
- Sensibiliser les acteurs concernés sur les droits de chaque individu à utiliser la/les langue(s) de son choix dans la vie publique.

2. Pour l'éducation multilingue

- Plaider auprès des autorités politiques de chaque pays pour qu'elles s'engagent en faveur de la mise en place de politiques linguistiques claires en faveur du multilinguisme et d'une éducation multilingue de qualité fondée sur la langue maternelle ;
- Interpeller les autorités politiques de chaque pays pour qu'elles assurent la mise en application de politiques linguistiques en faveur de l'enseignement multilingue fondé sur l'enseignement de la langue maternelle ;
- Encourager les gouvernements, dans le cas où l'enseignement est dispensé dans une langue du terroir, à mettre en application l'enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle avec une méthodologie appropriée où la langue nationale ne sert pas que d'échelle de lancement de la langue étrangère ;
- Interpeller les gouvernements afin de garantir les ressources humaines, matérielles et financières pour la formation des formateurs, et la production de matériels didactiques nécessaires à l'enseignement multilingue convivial ;

- Favoriser l'échange d'expériences, la capitalisation et la généralisation des meilleures expériences et bonnes pratiques en enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle ;
- Œuvrer à l'amélioration du statut du multilinguisme et à un engagement en faveur de la revalorisation et de l'instrumentalisation des langues maternelles, dans la perspective de l'enseignement multilingue fondé sur la langue maternelle.

3. Pour un cyberspace multilingue

- Rédiger un manuel didactique en plusieurs langues montrant à un public non averti les enjeux liés à la présence des langues dans le cyberspace¹ ;
- Créer les conditions juridiques et méthodologiques permettant l'usage des langues locales dans les administrations publiques, en particulier au niveau municipal ;
- Inciter, continent par continent, les acteurs compétents à effectuer un recensement des ressources techniques et humaines pour toutes les langues parlées dans le monde ;
- Promouvoir le développement d'outils et de technologies favorisant la présence des langues actuellement absentes dans le cyberspace et/ou pour lesquelles il n'existe pas d'outils technologiques adéquats ;
- Faire des campagnes de sensibilisation auprès des spécialistes de toutes les langues par rapport aux enjeux de l'inclusion numérique des langues et à leur présence et usage dans le cyberspace ;
- Produire les ressources linguistiques et développer les technologies nécessaires pour toutes les langues à traiter, de manière coordonnée entre les pays partenaires et les organisations internationales ;
- Développer des projets de recherche et des soutiens à la recherche de manière coordonnée, avec l'objectif de placer toutes les langues à un niveau comparable en termes de disponibilité de technologies de la langue, avec un effort tout particulier pour celles qui manquent de recherches dans ce domaine ;
- Augmenter pour y parvenir le nombre de chercheurs formés aux technologies de la langue dans l'enseignement supérieur, pour les différentes langues et dans les différents pays ;
- Motiver la création des synergies entre les observateurs de l'usage multilingue de l'Internet et encourager l'utilisation éthique de l'information en matière linguistique ;

¹ Dans le prolongement du livre « *Comment assurer la présence d'une langue dans le cyberspace* » du professeur Marcel DIKI-KIDIRI, publié par l'UNESCO

- Encourager la participation des locuteurs de toutes les langues dans les décisions sur les protocoles, normes et tout autre instrument technique visant à assurer l'inclusion de ces langues dans le monde numérique ;
- Créer des didacticiels de formation destinés au grand public l'initiant aux techniques de création de contenus ;
- Créer un site multilingue de centralisation d'outils linguistiques d'accès libre et gratuit ;
- Favoriser, par financement ou volontariat, la localisation des logiciels libres et à code ouvert destinés tant au maniement de l'Internet qu'aux fonctions linguistiques ;
- Mettre en œuvre les recommandations spécifiques contenues dans l'article 53 de l'Agenda de Tunis du SMSI :
 - *faire progresser l'adoption du multilinguisme dans un certain nombre de secteurs : noms de domaine, adresses de courrier électronique, recherche par mot-clé ;*
 - *mettre en oeuvre des programmes autorisant la présence de noms de domaine et de contenus multilingues sur l'Internet, et d'utiliser divers modèles logiciels pour faire face au problème de la fracture numérique linguistique et assurer la participation de tous dans la nouvelle société qui se fait jour.*

Et dans ce but notamment :

- Effectuer des recherches multidisciplinaires et des expérimentations en vue de mettre en œuvre des classes de nommage (RFC 2929) des réseaux d'information du cyberspace, afin de construire une toile sémantique, permettant l'épanouissement d'un dialogue des langues et des civilisations.
- Soutenir l'élaboration de logiciels libres, notamment de traduction, pour permettre un multilinguisme universel et inclusif dans le cyberspace.

Bamako, 21 janvier 2009

2009

Plan d'action de l'engagement de
Bamako pour un multilinguisme
universel. Forum international de
Bamako sur le multilinguisme. Bamako,
Hôtel Salam, 19-21 Janvier 2009

ACALAN

ACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1462>

Downloaded from African Union Common Repository